



## PRISE EN CHARGE EN AMBULATOIRE

La chirurgie ambulatoire désigne la réalisation d'actes sur des patients qui regagnent leur domicile le jour même. L'organisation de l'hospitalisation ambulatoire est donc centrée sur le patient avec un objectif : optimiser sa durée de séjour au strict temps utile et nécessaire afin d'améliorer son confort et la qualité de son accueil

### Avant le Séjour

La prise en charge commence dès la consultation avec le chirurgien qui vous informe sur les modalités de l'intervention en ambulatoire. Une consultation d'anesthésie est ensuite programmée, la décision d'une intervention en ambulatoire est alors validée.

Des consignes précises doivent être suivies avant l'intervention. L'unité de chirurgie ambulatoire vous contacte la veille, par SMS ou par appel téléphonique, et vous rappelle ces consignes.

#### ***Passeport ambulatoire***

*Remis dès la première consultation avec le chirurgien, il constitue votre journal de bord. Il vous suit tout au long de votre prise en charge, du moment où la décision de l'intervention en ambulatoire est prise jusqu'au suivi post-opératoire. Il regroupe l'ensemble des documents nécessaires à votre prise en charge, ainsi que de nombreux mémos et informations utiles.*

### Le jour de l'intervention

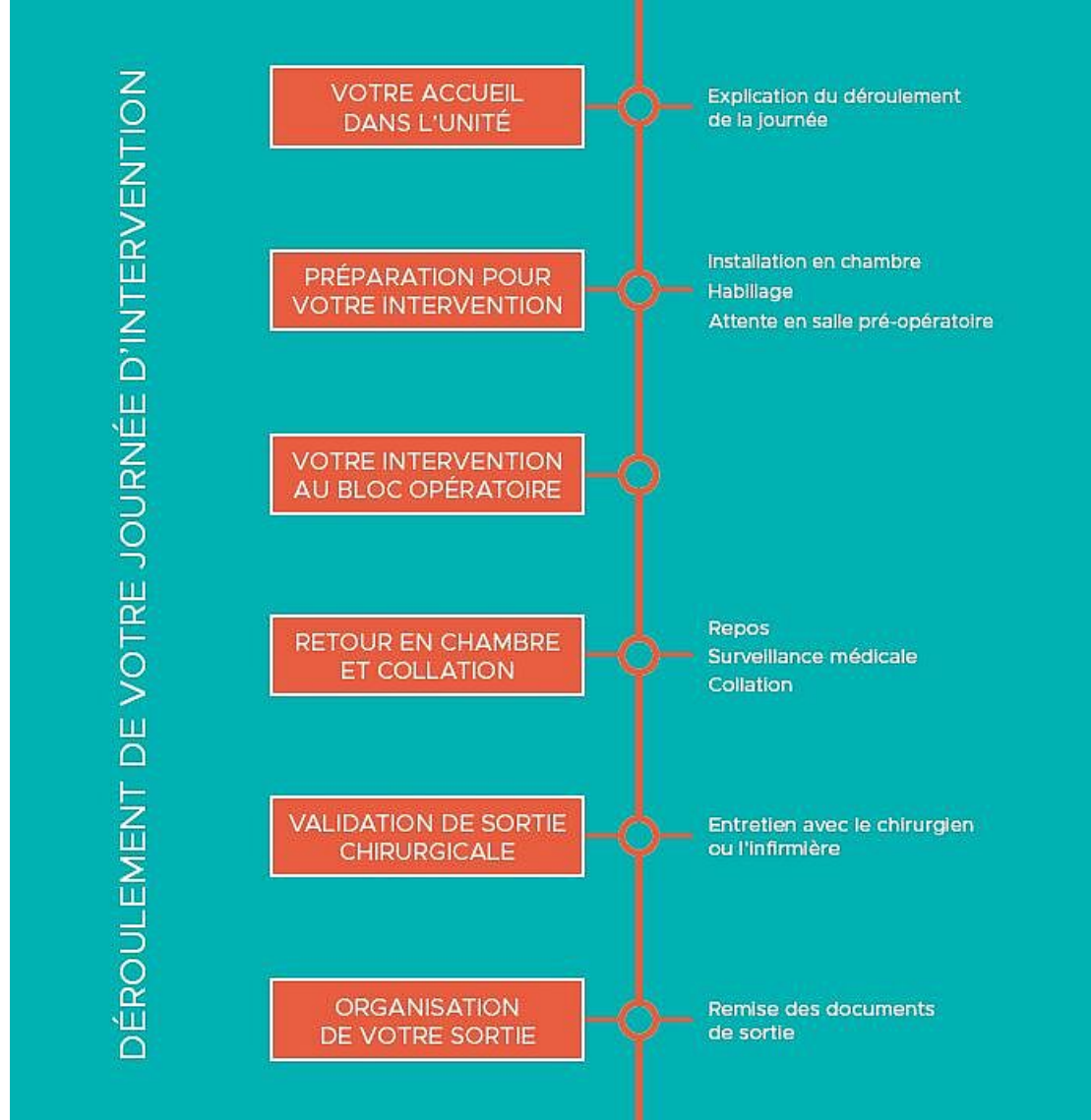
Vous vous présentez directement à l'unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire sans passer par le bureau des entrées, le dossier de pré-admission ayant été complété à l'issue de la consultation d'anesthésie.

Votre sortie s'effectue après avis médical du chirurgien et de l'anesthésiste-réanimateur.

La personne qui vous accompagne doit être présente à votre sortie. C'est un critère obligatoire pour un séjour en unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire.

La sortie des enfants répond à des exigences spécifiques :

- pour les enfants de moins de 6 ans : la sortie s'effectue en présence de deux adultes dont un des parents ou du tuteur légal
- pour les autres enfants mineurs (plus de 6 ans) : ils doivent être accompagnés du père ou de la mère ou du tuteur légal



### Le lendemain de l'intervention

Le patient reçoit automatiquement un SMS ou éventuellement un appel téléphonique pour prendre des nouvelles dans le cadre du suivi post-opératoire ; les patients qui signalent un problème sont immédiatement rappelés.

VOIR  
AUSSI



- Application de suivi My CHU Rennes
- France 3 Bretagne - Le programme de réhabilitation améliorée après chirurgie (RAC)

## CONTACT

### **Adresse :**

Unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire - Pontchaillou  
Accueil des patients de 6h30 à 20h30  
Bloc hôpital - 9e étage  
2 rue Henri Le Guilloux  
35033 Rennes cedex 9

### **Tél. :**

02 99 28 97 33

### **Fax :**

02 99 28 97 34

## CONTACT

### **Adresse :**

Unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire - hôpital Sud  
Accueil des patients de 7h à 19h le lundi et vendredi,  
de 7h à 20h le mardi, mercredi et jeudi  
Rez-de-chaussée  
16 boulevard de Bulgarie  
35203 Rennes cedex 2

### **Tél. :**

02 99 26 58 77

### **Fax :**

02 99 26 58 76

